



**RAPPORT DU CONCOURS D'ACCÈS
À LA FORMATION VÉTÉRINAIRE
UNILASALLE**



Sommaire

1.	OBJECTIF ET ATTENDUS NATIONAUX	3
1.1.	Objectif	3
1.2.	Attendus nationaux	3
2.	LES CANDIDATS	4
2.1.	Matériel & méthodes : Conditions pour candidater	4
2.2.	Résultats : Description des candidats	4
2.3.	Discussion	5
3.	LES ADMISSIBLES	6
3.1.	Matériel & méthodes	6
3.1.1.	<i>Identification des admissibles</i>	6
3.1.2.	<i>Validation de la méthode et de la liste des admissibles</i>	7
3.2.	Résultats : Description des admissibles	7
3.3.	Discussion	8
4.	LES ADMIS	9
4.1.	Matériel & méthodes : déroulé des épreuves d'admission	9
4.2.	Résultats	10
4.2.1.	<i>Validation des épreuves et du déroulé du concours</i>	10
4.2.2.	<i>Analyse des notes - Classement</i>	11
4.2.3.	<i>Validation de la liste des candidats classés</i>	11
4.2.4.	<i>Description des classés</i>	11
4.2.5.	<i>Retour des candidats sur les épreuves</i>	12
4.3.	Discussion	13
5.	LES INSCRITS	14
5.1.	Matériel & méthodes : Inscription des Admis	14
5.2.	Résultats	14
5.2.1.	<i>Dernier rang appelé</i>	14
5.2.2.	<i>Description des admis ayant confirmé leur inscription définitive</i>	14
5.3.	Discussion	15
6.	CONCLUSION	16

Le présent rapport détaille les résultats de la première édition du concours d'entrée à l'école vétérinaire UniLaSalle.

1. OBJECTIF ET ATTENDUS NATIONAUX

1.1. Objectif

Le concours vétérinaire UniLaSalle est un concours post bac permettant d'intégrer la première année de l'école vétérinaire UniLaSalle. Il a pour objectif d'identifier les meilleurs étudiants aptes à réussir les études vétérinaires et à s'engager durablement dans la profession, tout en restant attentif aux élèves qui n'auraient pas pu exprimer leur potentiel au lycée.

Pour cette première session 2022, 100 places étaient ouvertes.

1.2. Attendus nationaux

NB : le terme « d'aptitude » exprime la notion de potentiel à développer, et les termes de « capacité » ou de « maîtrise » sont employés lorsque les attendus sont plus exigeants.

Plus en détails, les étapes du recrutement (admissibilité, admission) visent à évaluer l'adéquation du candidat aux attendus nationaux concernant la formation vétérinaire, à savoir :

- *Souhaiter travailler avec les animaux et leurs produits (viande, lait...), en établissements de soins vétérinaires, en élevage ou dans l'industrie* : aptitude à travailler avec toutes les espèces animales ; faire preuve d'intérêts pour le monde animal en général, l'élevage, le bien-être animal, la transformation alimentaire et la santé publique, en lien avec les enjeux économiques, sociétaux, environnementaux ; aptitude à décrire l'ensemble des métiers de vétérinaire.
- *Disposer de bonnes connaissances et compétences scientifiques* : aptitude à mettre en place un raisonnement cohérent pour formuler une problématique, mettre en place la démarche d'investigation et en analyser des résultats ; maîtrise des connaissances fondamentales de la biologie.
- *Disposer de bonnes compétences en communication* : capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, en ayant recours à une expression claire, précise et de qualité ; capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise, et aptitude souhaitée à l'écrire et à la parler à un niveau B1 ; aisance avec les outils numériques.
- *Disposer de bonnes connaissances et compétences méthodologiques* : capacité d'apprentissage (mémorisation, curiosité, aptitude à s'organiser et à agir de manière autonome) ; aptitude à maîtriser son stress et à prendre des décisions dans l'urgence ; aptitude à développer une habileté manuelle de précision.
- *Disposer de qualités humaines, de bienveillance et d'écoute* : capacité à mener un dialogue en exposant ses idées dans le respect de son interlocuteur ; capacité à interagir au sein d'un groupe ; à écouter ; à convaincre tout en prenant en compte des opinions divergentes le cas échéant ; aptitude à décider parfois seul face à des situations complexes.

2. LES CANDIDATS

La première étape d'admissibilité visait à sélectionner les candidats ayant les hautes aptitudes académiques requises pour suivre la formation vétérinaire qui est une formation exigeante et longue. L'inscription s'est effectuée *via* le portail national de préinscription dans l'enseignement supérieur « Parcoursup ».

2.1. Matériel & méthodes : Conditions pour candidater

Pouvaient présenter leur candidature à l'école vétérinaire UniLaSalle, les élèves :

- En classe de Terminale, présentant pour la première fois le baccalauréat ou un diplôme équivalent à l'étranger ;
- Issus de la filière technologique STAV, ou de la filière générale ayant choisi de préférence une combinaison de deux spécialités scientifiques parmi les suivantes : mathématiques, sciences de la vie et de la terre, physique/chimie, ou encore biologie - écologie dans les lycées agricoles ;
- Suivant leur scolarité dans un lycée en France ou à l'étranger ;
- De nationalité française ou une autre nationalité européenne autorisée selon l'article R.812-53 du code rural et de la pêche maritime. L'exercice de la profession de la médecine vétérinaire en France répond aux mêmes conditions de nationalité : <https://agriculture.gouv.fr/conditions-dexercice-de-la-profession-veterinaire-en-france>

Étaient également éligibles les élèves scolarisés en dernière année d'études secondaires à l'étranger et préparant pour la première fois ou ayant obtenu dans l'année scolaire, un diplôme de fin d'études secondaires équivalent au baccalauréat général, et remplissant les conditions de nationalité.

Toute personne ayant le statut de réfugié ou d'apatride reconnu par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides était assimilée à un ressortissant de ces États, conformément à l'article R.812-53 du code rural.

2.2. Résultats : Description des candidats

Pour cette première session 2022, 799 élèves de terminale ont émis un vœu pour la formation vétérinaire UniLaSalle (785 issus de la filière générale et 14 de la filière STAV).

Le profil des candidats est détaillé dans le tableau 1.

	Total des vœux	Femmes	Hommes	Boursiers certifiés des lycées
Bac STAV	14	12	2	2
Bac Général	785	614	171	40
TOTAL	799	626	173	42
% du total		78%	22%	5%

Tableau 1 : Données Parcoursup – Vœux émis session 2022

684 ont confirmé leurs vœux (677 issus de la filière générale et 7 de la filière STAV).

Leur profil est détaillé ci-après et les éléments de leur fiche avenir sont indiqués dans le tableau 2.

Parmi les 684 candidats ayant confirmé leurs vœux :

- 79% étaient des femmes ;
- 4% étaient boursiers certifiés des lycées ;
- 54% étaient issus de lycées privés ;
- 21% étaient originaires d'Ile de France ;
- 78 départements étaient représentés ;
- 14 étaient originaires de Guadeloupe, de la Réunion, de Polynésie et de la Martinique ;
- 18 lycéens étaient scolarisés à l'étranger ;
- Ils provenaient de 479 lycées différents ;
- Doublettes des candidats en filière générale :
 - o 66% Physique-Chimie + SVT ;
 - o 14% Mathématiques + SVT ;
 - o 12% Mathématiques + Physique-Chimie ;
 - o 3% Physique-Chimie + Biologie-Ecologie ;
 - o 5% Autres.

	Très satisfaisante / Oui	Satisfaisante	Assez satisfaisante	Peu démontrée
Méthode de travail	69%	22%	8%	1%
Autonomie	77%	18%	4%	1%
Capacité à réussir	73%	17%	7%	3%
Engagement	48%			

Tableau 2 : Éléments de la Fiche Avenir des 684 candidats Parcoursup – Session 2022

2.3. Discussion

La formation vétérinaire UniLaSalle a été ouverte sur Parcoursup le 07/03/2022, soit la veille de la publication au journal officiel de l'arrêté du 4 mars 2022 portant agrément de la formation, et 22 jours avant la fermeture des vœux, le 29/03/2022. Soit un délai de présence très court sur Parcoursup et une absence de communication au grand public au préalable.

Le nombre très important de candidatures reçues a confirmé la forte demande des lycéens pour la formation vétérinaire en France.

3. LES ADMISSIBLES

3.1. Matériel & méthodes

3.1.1. Identification des admissibles

Les critères généraux d'examen des vœux ont été publiés sur la fiche descriptive de la formation dans Parcoursup.

Étaient examinés

- Les résultats académiques [*Critère essentiel*] ;
- Les compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire : la rigueur de la méthode de travail [*Critère complémentaire*] ;
- Le savoir-être : l'ouverture aux autres [*Critère important*] ;
- La motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet : intérêt pour le métier de vétérinaire et la formation d'UniLaSalle [*Critère très important*] ;
- Les engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires : ouverture aux autres - engagement dans des associations, des clubs ou dans des activités du lycée (sport, culture, solidarité...) [*Critère complémentaire*].

Les termes « essentiel », « très important », « important » et « complémentaire » correspondent à l'ordre décroissant d'importance, comme suggéré par Parcoursup.

Compte tenu du nombre important de candidatures reçues, l'examen des candidatures s'est appuyé sur un outil d'aide à la décision prenant en compte l'ensemble des résultats académiques (*ie. toutes les disciplines ont été intégrées et pondérées*) de première et de terminale. Un candidat n'ayant pas validé son dossier ou n'ayant pas joint de lettre de motivation a été d'office exclu.

Concernant la décision de convoquer ou non les candidats aux épreuves d'admission, deux seuils ont été définis. La répartition des candidats dans les différentes catégories a été effectuée en fonction du nombre de candidats et de la distribution statistique de leurs notes obtenues grâce à l'outil d'aide à la décision.

Les candidats classés au-dessus du « seuil haut » ont été déclarés admissibles. Toutes les lettres de motivation de ces candidats ont été relues par un lecteur unique afin de confirmer la motivation des candidats au-delà de l'excellence de leurs dossiers.

Les dossiers des candidats dont la moyenne se situait entre le seuil haut et le seuil inférieur ont fait l'objet d'une lecture individuelle par deux membres de la direction générale et de la formation vétérinaire. A l'issue de la lecture des dossiers, les candidats ont été proposés pour une admissibilité ou refusés. Cette phase a permis d'identifier des candidats pour lesquels des situations particulières devaient être prises en compte (éléments de la fiche Avenir Parcoursup indiquant le niveau de la classe « Excellent » ou « Très bon », capacité du candidat à réussir dans la formation, appréciations des professeurs ; motivation ; événement familial, handicap, etc.).

Les dossiers des candidats dont la moyenne se situait en dessous du « seuil inférieur » ont également fait l'objet d'une lecture individuelle, il s'agissait ici d'identifier des candidats disposant du potentiel nécessaire mais dont les situations spécifiques avaient impacté négativement le dossier scolaire.

Après vérification des éléments entraînant exclusion, les dossiers ont été classés par ordre décroissant de la note finale de dossier.

Une liste a été établie pour les candidats de bac général et une seconde pour ceux de bac technologique.

3.1.2. Validation de la méthode et de la liste des admissibles

La méthode d'identification des candidats admissibles puis la liste des admissibles issues de cette identification ont été présentées en amont au jury du concours d'admission.

Ce jury a été nommé par le ministère de l'Agriculture sur proposition d'UniLaSalle, conformément à l'article R.813-70-4 du code rural ; il était présidé par un professeur des Écoles Nationales Vétérinaires, co-présidé par un maître de conférences des Écoles Nationales Vétérinaires (ENV), et comprenait 2 vétérinaires en exercice, extérieurs à UniLaSalle, et 4 enseignants-chercheurs permanents d'UniLaSalle. Il avait pour rôle d'accompagner UniLaSalle et d'arbitrer les propositions faites tout au long du processus de recrutement. A chaque étape, un procès-verbal relatif à cette première étape a été rédigé et signé par le président du jury et transmis, à l'initiative d'UniLaSalle, à la DGER.

Le jury d'admission au concours a ainsi déclaré admissibles : 468 lycéens (464 issus de la filière générale et 4 STAV).

Les candidats admissibles ont été convoqués par mail aux épreuves d'admission à l'école vétérinaire UniLaSalle.

3.2. Résultats : Description des admissibles

Le profil des candidats retenus est détaillé dans les tableaux ci-dessous.

Effectif	468
% Filles	79%
Taux de boursiers	3%

Tableau 3 : Description des 468 admissibles

	Effectifs	Taux
PC - SVT	317	68%
Mathématiques - PC	72	15%
Mathématiques - SVT	68	15%
PC- Biologie /écologie	9	2%
Autres	2	0%

Tableau 4 : Doublettes des admissibles – Session 2022

	Effectifs	%
Très satisfaisante	416	89%
Satisfaisante	46	10%
Assez satisfaisante	2	0%
Peu démontrée	4	1%

Tableau 5 : Capacité à réussir des admissibles – Session 2022

	Effectifs	%
Très bon	247	53%
Bon	190	40%
Assez bon	30	6%
Moyen	1	>1%

Tableau 6 : Niveau de classe des admissibles – Session 2022

Par ailleurs, 7 demandes d'aménagement à la suite d'une situation de handicap ont été faites *via* Parcoursup.

3.3. Discussion

Ces données ont démontré :

- à la fois le très haut niveau académique des candidats exigé par le suivi des études vétérinaires,
- et l'attention portée par UniLaSalle à ceux qui n'auraient pas pu exprimer pleinement leur potentiel durant leur lycée.

4. LES ADMIS

4.1. Matériel & méthodes : déroulé des épreuves d'admission

Les aptitudes académiques ayant été confirmées lors de la sélection précédente, cette seconde étape qui s'est déroulée du 25 avril au 4 mai 2022 à l'école vétérinaire UniLaSalle de Rouen, visait à identifier les candidats disposant d'un profil en adéquation avec la formation et la profession de vétérinaire. A ce stade, les résultats de la phase d'admissibilité n'ont plus été pris en compte : tous les candidats ont à nouveau eu la même chance.

Au-delà des connaissances (considérées comme acquises par l'étape d'admissibilité), le concours visait à évaluer les qualités humaines et intellectuelles du candidat ce qui incluait les compétences relationnelles, l'aptitude au raisonnement et à la logique, la rapidité et la méthodologie, la représentation spatiale.

Le concours était composé de 4 épreuves programmées sur une demi-journée :

- *Épreuve "motivation et communication"*, dont le sujet a été transmis avec la convocation pour préparation préalable : au travers d'un entretien individuel avec le candidat, les examinateurs ont cherché à comprendre les motivations de l'étudiant – y compris ses questionnements – à devenir vétérinaire, à faire ressortir la personnalité et le savoir-être de chaque étudiant, dans le but d'identifier l'adéquation de l'étudiant avec les études vétérinaires et de l'exercice de son futur métier. Si l'attitude, la posture, la cohérence et l'argumentation des propos, et la réactivité ont été évaluées, l'éloquence ou la maîtrise de la dialectique ne l'ont pas été.
- *Épreuve "observation, analyse et raisonnement"* : cette épreuve orale combinant un exercice d'observation et un entretien individuel court, était centrée sur la mise en évidence des capacités intrinsèques de chaque étudiant dans son sens de l'observation, de mémorisation, d'écoute, sa vivacité d'esprit et sa capacité de synthèse. En présentiel comme en situation de distanciel, une équipe support était disponible pour assurer le bon déroulé de cette épreuve.
- *Épreuve "réflexion et éthique"* : cette épreuve écrite sous forme de questions à choix multiples était centrée sur la mise en évidence des capacités intrinsèques de chaque étudiant dans la réflexion, l'analyse, le raisonnement par la déduction et la logique, et la visualisation spatiale. Elle comportait des éléments de culture générale appliqués à la profession vétérinaire, aux sciences du vivant et de l'environnement et à l'agroalimentaire.
- *Épreuve "travail en équipe"* : que ce soit dans les études ou dans sa pratique future, les interactions dans un groupe et la collaboration au sein d'une équipe seront au centre de la vie de l'étudiant vétérinaire UniLaSalle. C'est pourquoi les épreuves d'admission comportaient une composante d'épreuve en groupe qui a permis à chacun de mettre en évidence ses capacités relationnelles dans le travail. Cette épreuve évaluait la capacité d'adaptation, l'écoute et la compréhension de l'autre, le sens des priorités, la gestion du temps. En situation de distanciel, le temps de cette épreuve a été adapté (allongé).

Pour les épreuves orales, UniLaSalle a constitué des binômes d'examineurs, associant des vétérinaires et des enseignants-chercheurs UniLaSalle. Ces examinateurs ont été sélectionnés en raison de leurs compétences, de leurs qualifications et/ou de leurs contributions professionnelles reconnues dans chacun des deux pools.

Pool des vétérinaires	Pool des salariés UniLaSalle
<ul style="list-style-type: none"> - Docteur vétérinaire diplômé depuis plus de 5 ans inscrit à l'Ordre des Vétérinaires et - Intervenant dans le cadre de la formation continue de vétérinaires ou ASV, ou intervenant auprès d'étudiants vétérinaires ou/et ayant (ayant eu) des responsabilités dans les instances professionnelles vétérinaires, ou/et accueillant ou ayant accueilli des stagiaires vétérinaires au moins 5 ans 	<ul style="list-style-type: none"> - Membre permanent de l'établissement et - Diplômé d'un doctorat (PhD) ou/et présentant plus de 10 ans d'expérience académique dans l'enseignement supérieur

Tableau 7 : Critères de sélection des membres du jury pour les épreuves orales

L'objectif de la mixité professionnelle de ce binôme était de porter un regard enrichi et équilibré sur chacun des candidats. Les binômes ont été constitués par tirage au sort par la Direction Générale d'UniLaSalle, dans la semaine précédant le début des épreuves. En amont du concours, chaque examinateur a eu l'obligation de suivre une formation spécifique visant à :

- Expliciter les attendus et la philosophie du concours ;
- Présenter et expliquer l'attendu des épreuves ;
- Présenter et expliquer l'utilisation des grilles de notation associées à chacune des épreuves ;
- Alerter sur les erreurs et biais possibles de l'évaluation.

Chaque membre du jury devait indiquer tout conflit d'intérêt potentiel avec un candidat, le cas échéant un autre jury était attribué au candidat.

Tous les jurys ont été formé au préalable aux objectifs du concours, à la tenue des différentes épreuves orales, à la détection et l'évitement des biais, à la notation spécifique des épreuves, avec le concours de la cellule d'appui pédagogique, de vétérinaires de l'équipe projet et du directeur de projet. Chaque jury disposait d'une trame de déroulé des épreuves et d'une grille de notation dédiée et spécifique.

Pour la correction de l'épreuve écrite (QCM), UniLaSalle a choisi d'utiliser un système automatique de correction par scanner, basé sur la lecture de la grille standardisée que chaque candidat a complétée. Afin de garantir l'exactitude de la correction, la méthode suivante a été établie :

- Première lecture par scanner et correction automatique de la totalité des copies ;
- Prélèvement au hasard d'un échantillon représentatif de 5% des copies pour correction manuelle par les correcteurs ;
- Seconde lecture par scanner et correction automatique de la totalité des copies ;
- Comparaison des résultats des 2 corrections automatiques et de la correction manuelle.

Pour les candidats en distanciel, une surveillance par visio caméra était assurée en permanence avec la possibilité d'un support technique. Le QCM était directement intégré dans la plateforme d'apprentissage moodle.

4.2. Résultats

4.2.1. Validation des épreuves et du déroulé du concours

Préalablement au concours, les épreuves ainsi que l'ensemble du processus ont été présentés et validés par le jury du concours d'admission.

Un procès-verbal relatif à cette deuxième étape a été rédigé et signé par le président du jury.

Un total de 452 candidats - 448 candidats issus de série générale et 4 candidats issus de la série STAV se sont inscrits aux épreuves d'admission.

4.2.2. Analyse des notes - Classement

Les notes obtenues aux différentes épreuves ont été contrôlées par des Enseignants-Chercheurs mathématiciens et statisticiens afin de détecter des biais potentiels et de s'assurer de la qualité de la mesure des épreuves. Les analyses ont confirmé l'absence de biais liés aux jurys et ont permis de confirmer la qualité des mesures des épreuves pour classer les candidats.

Une note des épreuves a ensuite été calculée par candidat ; elle a pris en compte à la fois :

- La note obtenue au QCM,
- La note obtenue au travail en équipe,
- La note obtenue à la suite des deux entretiens individuels (motivation et observation),
- L'appréciation globale du candidat notée par le jury.

4.2.3. Validation de la liste des candidats classés

A l'issue du concours, les résultats ainsi que la liste des candidats classés ont été présentés au jury du concours d'admission.

Sur la base de ces résultats, le jury a arrêté le classement individuel des admis, des candidats en liste d'attente et de ceux qui ont été refusés. Un procès-verbal relatif à cette troisième étape a été rédigé et signé par le président du jury.

Au total, 256 candidats ont été classés : 253 issus de la filière générale et 3 de la filière technologique (bac STAV).

L'admission définitive a été subordonnée à l'obtention du baccalauréat général ou d'un diplôme étranger reconnu équivalent.

4.2.4. Description des classés

Le profil des classés est détaillé dans les tableaux ci-dessous.

	Générale		STAV		Total	%
	Effectifs	%	Effectifs	%		
M.	52	21%	1	33%	53	21%
Mme	201	79%	2	67%	203	79%
Total	253	100%	3	100%	256	100,00%

Tableau 8 : Répartition des classés par genre – Session 2022

	Très satisfaisante / Oui	Satisfaisante	Assez satisfaisante	Peu démontrée
Méthode de travail	91%	8%	1%	0%
Autonomie	94%	6%	0%	0%
Capacité à réussir	92%	7%	>1%	0%
Engagement/oui	55%			

Tableau 9 : Éléments de la Fiche Avenir des classés – Session 2022

Générale	STAV	Total	%
----------	------	-------	---

	Effectifs	%	Effectifs	%		
Admis mention Très Bien avec Félicitation du Jury	17	7%	0	0%	17	7%
Admis mention Très Bien	117	46%	0	0%	117	46%
Admis mention Bien	106	42%	1	33%	107	42%
Admis mention Assez Bien	12	5%	2	67%	14	5%
Admis sans mention	1	0,4%	0	0%	1	0,4%
Total	253	100%	3	100%	256	100%

Tableau 10 : Mentions des classés obtenues au baccalauréat – Session 2022

95% des candidats classés ont obtenu au moins une mention Bien au bac, dont plus de la moitié des effectifs présentaient une mention Très Bien voire avec Félicitations du Jury.

Par ailleurs,

- 23% des classés venaient d’Ile-de-France ;
- 7% viennent du Nord,
- 5% de Seine-Maritime,
- 5% de Gironde ;
- 9 classés venaient de l’étranger (Allemagne, Belgique, Cameroun, Émirats Arabes Unis, Grande Bretagne, Luxembourg, Île Maurice, Sénégal) ;
- 3 étaient issus des DROM (Polynésie, Martinique, Guadeloupe).

Il y avait également 10 boursiers du lycée, soit 4% du total des classés.

4.2.5. Retour des candidats sur les épreuves

Les admissibles ont dans l’ensemble été très satisfaits du déroulé des épreuves :

- « Accueillant », « bienveillance » et « chaleureux » ont été les 3 mots les plus utilisés pour exprimer leur ressenti sur la demi-journée ;
- « Étudiants », « candidats » et « accueil » ont été les 3 mots caractérisant ce qu'ils ont préféré ;
- L'épreuve écrite (QCM) et le stress généré par le concours ont été ce qu'ils ont le moins appréciés.



Figure 1 : Chiffres clés des épreuves d'admission à l'école vétérinaire UniLaSalle issue d'une enquête interne (taux de réponse 67%) – Session 2022

4.3. Discussion

Plus de 96% des candidats ont été reçus en présentiel sur le campus de Rouen.

Chaque candidat a passé 55 min cumulées devant les deux examinateurs composant son jury, en épreuve individuelle ou en groupe. Les jurys ont donc eu le loisir d'examiner chaque candidat de façon significative.

5. LES INSCRITS

5.1. Matériel & méthodes : Inscription des Admis

Les résultats des candidats au concours ont été annoncés *via* la plateforme nationale Parcoursup qui indiquait leur statut d'*admis*, d'*admis sur liste d'attente* ou de *non admis* selon les situations, à compter du 2 juin 2022.

Comme pour toute formation relevant de Parcoursup, les étudiants devaient valider de façon définitive leur choix de formation. Tout étudiant admis refusant la formation libérait sa place, permettant ainsi l'appel d'un candidat sur liste d'attente, par ordre de mérite.

Les candidats appelés ont été invités en parallèle à s'inscrire sur *l'Inscription En Ligne* le site d'inscription en ligne d'UniLaSalle, plateforme d'inscription dématérialisée en ligne, afin de confirmer leur inscription définitive à la formation vétérinaire UniLaSalle. Pour ce faire, un mail leur a été envoyé, précisant les codes d'accès individuels nécessaires.

5.2. Résultats

5.2.1. Dernier rang appelé

Pour 100 places ouvertes en 2022 :

- **Le rang au concours du dernier candidat appelé a été le n°127 pour la filière générale ;**
- **Les 3 candidats de la filière STAV appelés se sont tous inscrits.**

5.2.2. Description des admis ayant confirmé leur inscription définitive

Les étudiants admis sont très majoritairement des femmes (75% vs 25% d'hommes).

8% des admis étaient boursiers certifiés des lycées lors de l'étape Parcoursup ; **19 % sont boursiers de l'enseignement supérieur après leur admission.**

2 étudiants viennent de l'étranger (Belgique et Royaume-Uni) et 1 étudiant vient de Polynésie française.

Les autres admis sont originaires de métropole.

La moyenne générale du baccalauréat des inscrits de cette première promotion a été de 16,0/20.

92 ont eu une mention Très Bien avec Félicitations, Très Bien, ou Bien.

56 ont eu une mention Très bien, dont 6 avec Félicitations du Jury.

	Effectifs
Très bien avec Félicitations du Jury	6
Très bien	50
Bien	36
Assez bien	7
Aucune	1
Total général	100

Tableau 11 : Mentions au baccalauréat des inscrits à la formation vétérinaire UniLaSalle – Session 2022

5.3. Discussion

Le remplissage de la promotion a été rapide compte tenu du fort attrait de cette formation : 59% de la promotion était déjà inscrite au 08 juin, soit 6 jours après l'envoi des résultats aux premiers classés. 98 places ont été pourvues entre le 2 juin et le 30 juillet ; les deux dernières places ont été définitivement attribuées les 09 et 22 août.

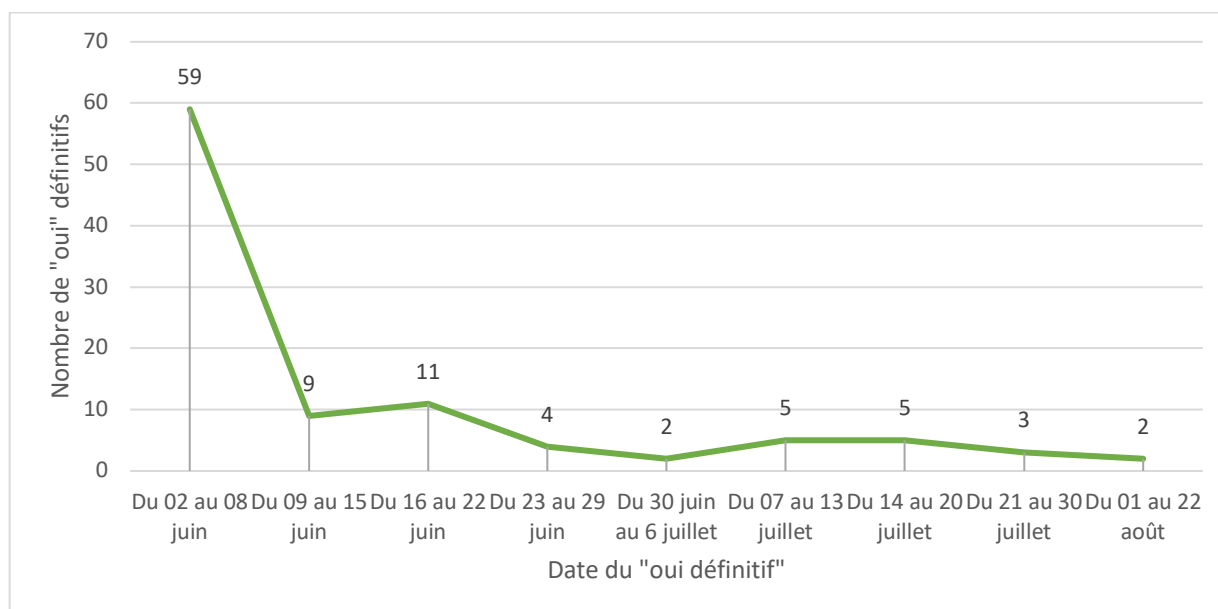


Figure 2 : Nombre de oui définitifs pour la formation UniLaSalle en fonction de la période – Session 2022

6. CONCLUSION

Le premier concours d'accès à la formation vétérinaire UniLaSalle a atteint ses objectifs. Il a permis de recruter les 100 premiers étudiants, sur la base d'un excellent niveau académique pour être en mesure de suivre les six années d'études vétérinaires, et disposant des qualités nécessaires pour s'épanouir dans ce métier : une vision réaliste de la profession, une éthique personnelle et des compétences transversales comme l'aptitude à travailler en équipe, à agir de manière responsable ou encore à communiquer.

La promotion 001 a été accueillie le 29 août 2022 pour une semaine d'intégration commune aux étudiants vétérinaires et ingénieurs sur le campus UniLaSalle de Rouen.

La rentrée académique s'est tenue le 5 septembre 2022.